

PARCOURS

D'hébergements en foyer au logement pérenne



Madame B. et sa fille Raihana nous reçoivent dans l'appartement où elles ont emménagé fin 2021 à Saint-Mandé, à proximité du bois de Vincennes : nous nous remémorons ensemble le chemin parcouru depuis leur arrivée dans un logement SNL en avril 2012 :



A l'époque, Mme B. a 22 ans et vit seule avec sa fille de 3 ans. Après divers **hébergements en foyer** de jeunes mères puis en **hôtels sociaux**, elle occupe une chambre dans une résidence sociale des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Sa candidature pour bénéficier d'un logement passerelle est alors soumise au groupe local de solidarités (GLS) de Vincennes où un appartement vient de se libérer. Celle-ci est retenue après instruction lors d'une commission d'attribution. Mme B. signe alors son **premier bail** à l'issue d'un rendez-vous avec deux bénévoles du GLS de Vincennes, d'un travailleur social et du Directeur de SNL 94, et emménage dans un logement de deux pièces proche du métro Bérault.



Mme B. nous raconte qu'à cette époque, elle craignait un peu de quitter Paris pour la « banlieue » mais elle a été rapidement rassurée grâce au soutien continu des bénévoles et du travailleur social qui l'ont aidée dans ses démarches administratives et sociales. Elle a eu le sentiment d'être vraiment épaulée et s'est intégrée facilement dans son nouveau quartier.

Pour autant, tout n'était pas rose et l'emploi de vendeuse qu'elle avait dans un magasin de chaussures, ne débouche finalement pas sur le CDI espéré... Ses recherches d'emploi conduites en particulier avec un conseiller de la Mission Locale qui l'aide à réfléchir à son **projet professionnel**, l'amènent à s'engager dans une **formation** d'auxiliaire de vie sociale à partir de septembre 2014 ; elle en sort en juin 2015 avec un diplôme niveau BEP. Commence alors le parcours de recherche d'emploi, rendu compliqué du fait de ses contraintes horaires pour pouvoir emmener et aller rechercher sa fille à l'école.

Elle finit par être **recrutée** en avril 2016 par une association d'aide à la personne qui accepte de prendre en compte ses contraintes et aménage ses horaires. Elle y travaille pendant 14 mois d'affilée ce qui contribue à stabiliser sa vie quotidienne. A l'issue de ces premières années d'accompagnement par SNL 94, Mme B. est devenue très **autonome** et prête pour être relogée dans le parc social. C'est l'objectif visé, le passage dans un logement géré par SNL se doit en effet d'être temporaire, le temps nécessaire au locataire pour construire son projet et (re)prendre confiance en lui, en la vie.



Une proposition de **relogement** lui est faite fin 2016 dans le cadre de la loi DALO (Droit au Logement Opposable) : avec ses bénévoles, elle visite l'appartement proposé mais sa candidature ne sera pas retenue. Il faudra attendre 2020 pour que deux nouvelles propositions de relogement lui soient faites, l'une par la préfecture, l'autre par la mairie de Vincennes. Elle choisit de déposer son dossier à la mairie mais il n'est pas retenu. Enfin, en juillet 2021, un appartement neuf lui est proposé à Saint-Mandé où elle est la seule candidate ; il faut se décider très vite et donner son accord sans visite préalable du logement. Et cette fois, c'est **gagné !**

Aujourd'hui, Raihana est au collège et commence à réfléchir à ce qu'elle voudrait faire plus tard : elle aime bien les animaux alors pourquoi pas vétérinaire ou soigneur animalier ? Sa maman a changé d'employeur et amélioré ses conditions de travail ; son niveau BEP lui permettrait de prétendre à une formation de secrétariat médicale qu'elle a toujours souhaitée. Nous espérons qu'elle pourra concrétiser ce désir. Quelques que soient leurs prochaines étapes, l'équipe SNL 94 a été très heureuse de faire ce parcours avec elles et leur souhaite bon vent !



PARLE MOI DE TOIT

de SNL Val-de-Marne

AVRIL 2022

**Agissons ensemble pour
« L'insertion par le logement »**



Edito

Chers Amis Donateurs, chers Bénévoles,

Dans ce deuxième numéro, nous poursuivons notre présentation des nouvelles réalisations de SNL dans le département du Val-de-Marne ; elles sont conduites grâce à votre générosité et nous vous en remercions.

Parce que le mal-logement perdure dans notre pays et en particulier dans les territoires urbains denses, parce que, aujourd'hui, pour se loger il faut dédier une part toujours plus importante de ses revenus, le mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement poursuit son action depuis 1988 pour aider les plus vulnérables à bénéficier d'un « chez soi » digne de ce nom, où il fait bon rentrer.

Dans l'attente d'accéder au logement social, les locataires des logements SNL sont accompagnés sur leur chemin de vie pour se reconstruire durablement. Localement, nous aidons à recréer du lien social mettant au cœur de nos actions l'insertion, la solidarité et la générosité.

Cette mobilisation porte ses fruits : vous découvrirez dans les pages suivantes la concrétisation de 2 nouveaux projets et le parcours d'une famille relogée récemment après quelques années d'accompagnement par SNL94. Avec vous, nous pouvons aller encore plus loin. N'hésitez pas à parler de SNL autour de vous !

Qui sommes-nous ?

Depuis 30 ans, l'action de SNL s'ancre dans la conviction que toute personne doit pouvoir habiter un logement décent pour trouver sa place dans la société. SNL témoigne et mobilise pour trouver des solutions concrètes au mal-logement. L'association crée et loue des logements temporaires accessibles aux personnes les plus précaires, pour lesquelles aucune solution de logement stable n'existe. Bénévoles, locataires et salariés s'unissent localement pour accompagner ces nouveaux locataires, jusqu'à une solution de logement pérenne.

www.solidarites-nouvelles-logement.org

35 rue du Chemin Vert
94100 Saint-Maur des Fossés
Tél. : 01 45 11 29 33

contact.sn94@solidarites-nouvelles-logement.org

" Habiter est pour tout homme une nécessité première "

Charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement

Champigny : une alternative à l'hébergement hôtelier



Le Groupe Local de Solidarité de Champigny a inauguré deux nouveaux logements en bail à réhabilitation le 22 avril 2022 avec les partenaires du projet.

Cette opération va permettre d'accueillir deux familles monoparentales accompagnées par le Conseil Département du Val-de-Marne (CD94). SNL travaille en collaboration avec la Mission Hébergement Logement du CD94 afin de constituer une alternative à la prise en charge hôtelière. Cette mission a la responsabilité de l'accueil des familles mal-logées avec enfants de moins de 3 ans, et se trouve contrainte, face au manque de logements de transition et de places d'hébergement familial, d'avoir recours à la location de chambres d'hôtel ; or, le coût des chambres d'hôtel est particulièrement important (environ 630€ pour une chambre) mais surtout ce type d'hébergement hôtelier n'est pas adapté pour permettre un développement serein des enfants et l'insertion pérenne de leurs mères.

Cette alternative à l'hébergement en hôtel qu'offre SNL présente de nombreux avantages : financier mais également qualitatif en termes d'accompagnement car il permet aux familles qui en bénéficient de se reconstruire après parfois un long parcours hôtelier, et constitue souvent pour les enfants le premier accès à un logement « classique » qui leur apporte stabilité et, en particulier, un processus d'intégration scolaire.

SNL94 a signé un bail à réhabilitation avec le propriétaire de cette habitation : l'Union des Chrétiens de Champigny-sur-Marne a en effet acquis le bien, en mauvais état, afin de contracter un bail sur 20 ans avec le mouvement SNL. Notre association est intervenue dans ce pavillon pour y aménager deux logements de deux pièces chacun, les isoler thermiquement et acoustiquement, créer un branchement gaz et installer une chaudière collective à gaz à condensation. D'importants travaux ont également été menés sur les extérieurs afin d'aménager un agréable jardin.

LES DONS REÇUS EN 2021

L'année dernière, Solidarités Nouvelles pour le Logement Val de Marne a comptabilisé 275 388 euros de dons ; 27 655 euros ont été donnés en ligne via le site Internet du mouvement SNL : le donateur peut y choisir l'affectation de son don entre les différentes entités du mouvement SNL, ponctuellement ou chaque mois. Environ 67% du total résultent de dons « directs » faits par des citoyens solidaires.

SNL est labellisée par le **Don en Confiance**, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel public à la générosité. Ainsi, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion.



Réduction fiscale

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75% jusqu'à 1 000 €, puis 66 % au-delà (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Villejuif : un logement adapté aux personnes en situation de handicap



Livré en février 2022, ce nouveau logement est une ancienne salle paroissiale, local des scouts de Villejuif, transformé par SNL 94 en un beau T2 de 38m² accessible aux personnes en situation de handicap. Le logement prend pied dans un bâtiment qui sert aussi de local d'activité au Secours Catholique et les locataires pourront accéder au jardin de l'église.

L'opération a été financée en **bail à réhabilitation** : la paroisse cède temporairement à SNL la propriété du logement en échange de sa réhabilitation ; au bout de 30 ans, SNL devra rendre le logement à son propriétaire. Cette solution permet de produire des logements d'insertion à moindre coût, tout en permettant la rénovation du parc de logements de propriétaires solidaires.

Les travaux ont ainsi permis la réalisation d'une isolation du logement par l'extérieur, l'aménagement intérieur par la création d'une salle d'eau, d'une cuisine et d'une chambre accessible pour personne à mobilité réduite. Afin de limiter les charges pour les futurs locataires, ce logement a été équipé d'un chauffe-eau thermodynamique qui intègre une pompe à chaleur en plus d'une résistance électrique qui doivent permettre de réduire les coûts en eau chaude sanitaires jusqu'à 75%.

Cette opération n'a pas été de tout repos ! En effet, un incendie s'y est déclaré en 2020 et ce, quelques jours après la signature du bail à réhabilitation et à 1 mois du démarrage des travaux ! C'est après de longs délais d'expertise que SNL a pu démarrer les travaux en 2021 pour finalement livrer le logement en 2022.

Une famille a pu y faire son entrée tout début mars 2022 : il s'agit ainsi du 5^{ème} logement pris en charge par les bénévoles du groupe local de solidarités de Villejuif.

PROPOSER UN LOGEMENT À SNL

Vous êtes propriétaire d'un logement dont vous n'avez pas l'usage pendant une durée déterminée ? il nécessite de gros travaux que vous ne pouvez financer ? Vous souhaitez valoriser votre bien tout en le rendant utile socialement ? Il est possible de proposer un logement à notre association, selon différentes formules : le bail à réhabilitation, la mise à disposition, la donation temporaire d'usufruit, la location avec abandon de loyer, la vente à un prix de solidarité, le leg...

Pour en savoir plus sur chacune de ces solutions, rendez-vous sur notre site Internet [JE CONFIE UN LOGEMENT](#)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : 01 45 11 29 33

On vous aide à trouver la formule la plus adaptée à votre situation, alliant solidarité et avantages pour vous, et nous sommes disponibles pour visiter ensemble votre logement.